

News

sept 09



Asmo Kalpala
Président

Le partage d'expériences et le débat sur les développements au sein du secteur comptent parmi les valeurs essentielles de notre association. Le prochain rendez-vous important permettant à tous les membres de l'AMICE de se retrouver sera l'Assemblée générale de 2010 organisée dans le cadre du Congrès AMICE 2010 à Gênes (Italie).

«Nous avons beaucoup à apprendre en discutant avec nos collègues européens.»

(feedback reçu après le Congrès AMICE de 2008.)

Le slogan qui figure au bas du logo de l'AMICE fait référence à «L'avantage mutuel». Je crois que ce slogan prend tout son sens, particulièrement lorsque des représentants de nos sociétés membres se réunissent pour partager leurs expériences et discuter des dernières tendances du marché. Et comme vous le savez, l'AMICE fournit de nombreuses occasions de le faire: la participation aux différentes taskforces, les réseaux spécialisés du groupe de travail Membre-à-Membre, les séminaires que ces réseaux organisent régulièrement, la réception annuelle de l'AMICE et, enfin et surtout, l'Assemblée générale annuelle et le Congrès de l'AMICE.

Et les sujets de discussion dans le cadre général du slogan «La mutualité d'aujourd'hui: pérennité des valeurs» ne manqueront pas à Gênes. Suite à la crise financière, les sociétés d'assurance mutuelles et coopératives ont la possibilité de se mettre mieux en évidence. Les valeurs sociales sont une nécessité absolue pour restaurer la stabilité et la durabilité des marchés financiers. La réglementation et le contrôle seuls ne suffisent pas pour résoudre le problème. Il faut un changement d'attitude de la part des acteurs du secteur eux-mêmes. Afin de garantir que cette forme d'autorégulation du secteur financier démarre vraiment, les mutuelles et les coopératives doivent renforcer (voire trouver) leur identité en Europe comme dans le monde.

L'un des projets-clés des prochains mois est une discussion de haut niveau concernant la stratégie à adopter pour notre association et notre secteur pour les années à venir. La description de notre caractère mutualiste constituera la clé de voûte de cette stratégie. Le Congrès de l'AMICE 2010 sera le point fort de l'année avec des présentations par des intervenants externes ainsi que des adhérents, des débats, des groupes de travail et des événements sociaux ... tout en laissant moult opportunités pour partager nos expériences – pour notre «avantage mutuel».

Asmo Kalpala

→ Dans ce numéro

- Editorial du Président Page 1
- Nouvelles des membres - UK Page 2
- La vengeance des mutuelles Page 2
- Solvabilité II Page 2
- Gouvernance des assureurs Page 3
- Contrôle financier européen Page 3
- Séminaire auto à Niort Page 3
- Phase 2 du site active Page 4
- Atelier RSE Page 4
- Calendrier de l'AMICE Page 4

LV=, le succès en temps de crise

LV= est une mutuelle britannique active dans le domaine de l'assurance, des investissements et des pensions. Depuis trois ans le groupe vit une transformation visant à créer une organisation plus efficace, plus rentable et plus présente sur le marché. Le lancement, en 2007, de la nouvelle marque LV= et une série de modifications de l'organisation sont à la base de cet effort de développement.



Mike Rogers

Les chiffres du premier semestre 2009 montrent que la transformation de LV= est sur la bonne voie. Mike Rogers, le directeur général du groupe, déclare: *«Malgré l'environnement difficile, le fait que nous nous soyons concentrés sur des marchés attrayants et que nous avons aidé les clients à prendre soin de ce qui leur est proche, a bien servi notre cause. Nous avons réalisé de bons résultats durant le premier semestre de 2009: les ventes et le bénéfice d'exploitation sont nettement supérieurs aux chiffres de l'année passée.»*

L'APE («Annual Premium Equivalent» «équivalent aux primes annuelles») de l'activité vie et pensions de LV= atteint plus de £45 millions pour le premier semestre 2009, une hausse de 14%; dans l'activité IARD les primes brutes souscrites font un bond de 92% et atteignent £397,5 millions. La division gestion du capital réalise une performance solide avec une entrée nette de nouveaux fonds de £213 millions tout en maintenant un niveau stable de biens sous gestion (£7 milliards). La société reconnaît que son statut de mutuelle, le fait de disposer d'une solide base de capital et sa stabilité financière ont été autant d'avantages dans l'actuel climat économique.

Mike Rogers conclut: *«Les conditions de marché demeureront difficiles durant la deuxième moitié de 2009, mais grâce à notre dynamisme et à notre positionnement concurrentiel nous anticipons un renforcement de nos ventes et un maintien du plafonnement des coûts.»*

«La vengeance des mutuelles» est le titre d'une enquête sur les mutuelles d'assurance américaines du secteur vie publiée par Moody's.

Moody's relève dans son enquête que si les sociétés mutuelles ont mieux tenu le coup que leurs concurrentes, les sociétés cotées, c'est parce que leur modèle commercial leur a permis de maintenir leur solvabilité.

Comparées aux sociétés par action du même secteur, les mutuelles d'assurance sont mieux capitalisées («elles disposent de plus et de capitaux de meilleure qualité leur permettant d'amortir des chocs imprévus – un facteur essentiel dans le climat économique actuel»), elles se concentrent sur des produits à risque réduit (comme des produits d'assurance avec participation dont le rendement est relativement limité mais qui ne comportent que peu de risque), elles sont moins exposées aux risques de publication d'informations à destination du public (des communications très fréquentes et détaillées peuvent paraître positives mais peuvent aussi comporter des effets secondaires négatifs), elles dépendent moins des marchés des capitaux et ont donc moins de flexibilité financière et, enfin et surtout, elles font preuve d'un meilleur alignement entre leurs propriétaires et leurs créanciers, qui sont généralement plus attentifs à la stabilité et à la solidité financière de la société.

Moody's constate aussi que la politique plutôt conservatrice qui caractérise généralement la gestion des sociétés mutuelles s'avère avantageuse en ces temps difficiles.

Pour plus d'informations, contacter catherine.hock@amice-eu.org au Secrétariat.

Solvabilité II Où en sommes-nous ?

Après avoir répondu à la première vague de consultations du CEIOPS sur les mesures techniques d'exécution (niveau 2) en juin, l'AMICE a envoyé, le 11 septembre, des commentaires quant à 13 autres documents de consultation au CEIOPS. Toutes les réponses détaillées sous forme de formulaire et les synthèses des messages de haut niveau sont disponibles sous l'onglet «Positions/ Press» de la partie publique du site Internet de l'AMICE.

Dans plusieurs contextes, la proportionnalité était à nouveau au cœur de notre réponse, notamment en ce qui concerne les simplifications, le risque opérationnel et le calcul du capital minimum requis (MCR).

Les sociétés d'assurance mutuelles ont bien entendu attaché une attention toute particulière au document du CEIOPS sur les fonds propres. L'AMICE a réitéré sa demande que les dispositions permettant des rappels de cotisation auprès des membres dans les 12 mois à venir soient considérées intégralement comme capital Tiers 2 (si toutes les autres conditions pour le Tiers 2 sont respectées). En ce qui concerne le traitement des provisions pour égalisations, l'AMICE a demandé qu'elles soient considérées comme faisant partie des fonds propres éligibles et qu'elles soient classées comme Tiers 1 dans la mesure où elles font partie d'un excédent d'actif par rapport aux passifs.

En ce qui concerne le calibrage général, l'AMICE rejoint l'ensemble du secteur dans sa critique, aux niveaux national et européen, de l'approche extrêmement prudente et complexe du CEIOPS qui résulte en des capitaux requis potentiels dépassant de loin ceux dégagés par l'exercice QIS4. L'AMICE poursuivra son action avec une lettre à caractère politique qui reprendra les critiques exprimées par le CEA et par les associations nationales en France, en Allemagne, au Danemark et au Royaume-Uni mais soulignera les défis particuliers auxquels sont confrontées les sociétés d'assurance mutuelles et coopératives ainsi que les petites et moyennes sociétés d'assurance en général.

Les propositions du CEIOPS en matière d'informations à destination du public et d'informations prudentielles (CP 58) font l'objet d'un dialogue critique constant entre le secteur, le CEIOPS et la Commission. Les propositions formulées par les contrôleurs ne font montre d'aucune proportionnalité – même le Forum CRO et le Forum CFO estiment qu'elles sont «inacceptablement coûteuses». La ligne de démarcation entre les informations prudentielles (confidentielles) et les informations à destination du public est inappropriée, ce qui signifie que les assureurs sont obligés de dévoiler des informations commerciales qui non seulement peuvent être hautement sensibles mais aussi trop volumineuses et détaillées pour présenter un quelconque intérêt pour le public en général.

La prochaine réunion de la taskforce Solvabilité II est prévue le 15 octobre. Tous les membres de l'AMICE sont invités à examiner les documents de réunion qui seront à l'avenir accessibles pour tous les membres dans la partie sécurisée du site Internet réservée aux membres.

Les organisations internationales (IAIS, OCDE) et la gouvernance

Après avoir achevé leur étude commune sur la gouvernance (Issues Paper on Corporate Governance), l'IAIS (l'Association internationale des contrôleurs d'assurance, AICA) et l'OCDE ont poursuivi chacun de leur côté le travail dans ce domaine.

L'IAIS a entamé une refonte majeure de ses ICP (Insurance Core Principles, principes-clés de l'assurance), qui datent de 2003. Les ICP définissent les éléments essentiels qui doivent faire partie du modèle de contrôle et auxquels tous les contrôleurs d'assurance devraient souscrire, quel que soit le niveau de développement de leurs marchés d'assurance ou le type de produits ou services d'assurance contrôlés.

Le projet a été présenté à la taskforce Affaires juridiques de l'AMICE et le Secrétariat coordonnera et finalisera dans les semaines qui viennent les commentaires quant aux modifications prévues de l'ICP6 (l'agrément). La fin du travail de modification de cet ICP est prévue pour février 2010; les autres ICP et les normes et lignes directrices y afférentes ne seront finalisées que dans le courant de 2010.

Les modifications proposées jusqu'ici dans le cadre de l'ICP 6 vont dans le sens des modifications apportées aux critères d'agrément au sein de l'Union européenne dans le cadre du projet Solvabilité II mais ne doivent en aucun cas – comme le souligne l'AMICE – aller au-delà de ces futures normes européennes.

L'AMICE et ses membres doivent accorder encore plus d'attention à la discussion portant sur l'ICP7 qui concerne l'aptitude des responsables (dit «fit and proper» («critère d'honorabilité et de compétence»)). La gouvernance des mutuelles où des membres et/ou leurs représentants font partie du Conseil d'administration, exige une approche spécifique quant au critère d'aptitude pour les membres du Conseil. En outre, la proportionnalité est absolument essentielle en ce qui a trait aux attentes en matière d'expertise du personnel-clé.

Parallèlement à l'initiative de l'IAIS, l'OCDE procède à une révision de ses lignes directrices sur la gouvernance des assureurs de 2005. Des avant-projets portant sur des éléments essentiels ont été présentés en juillet et un ensemble de propositions plus complet sera présenté en décembre afin de publier les nouvelles lignes directrices en 2010.

Nouvelle structure du contrôle financier européen

Quelques jours avant la clôture de cette newsletter, la Commission Européenne a présenté ses nouvelles propositions pour la structure du contrôle financier en Europe. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition. Pour en savoir plus, voir http://ec.europa.eu/internal_market/finances/committees/index_fr.htm



Réseau des gestionnaires de sinistres auto: «Réduire les sinistres pour améliorer les résultats».

Le dernier séminaire en date organisé par le groupe de travail Membre-à-Membre, fut accueilli par IMA (Inter Mutuelles Assistance) à Niort, berceau des mutuelles françaises depuis le début du vingtième siècle.

Le premier jour permit aux participants de prendre connaissance des dernières évolutions quant au cadre réglementaire et juridique du marché de l'assurance automobile en Europe: les directives sur l'assurance automobile actuelles, la récente loi sur les obligations non-contractuelles, dite «Rome II», avant de s'ancrer dans le concret avec la présentation de quelques perspectives d'avenir comme la commercialisation de voitures intelligentes faisant appel à des technologies extrêmement avancées et à des systèmes de géosécurisation.

La journée fut clôturée par une visite du site ultramoderne d'IMA.

Le deuxième jour fut consacré à des sessions plus interactives avec des présentations de problèmes pratiques par des spécialistes qui ont encouragé les échanges de vues avec les participants.

Le thème du séminaire de cette année était comment réduire le nombre de sinistres par le biais de plusieurs approches comme la prévention, le partage de la charge du dédommagement du sinistre avec la sécurité sociale, la détection de fraudes et la rééducation.

Gilles Bezençon, président de la taskforce, s'est réjoui de la présence de près de 30 participants en provenance de 8 pays et déclara que «le partage d'expériences dans ce type de séminaires et de taskforces est très important – nous en retirons tous quelque chose!».



Partie privée du site Internet de l'AMICE

Les membres de l'AMICE ont réagi avec enthousiasme au lancement, début 2009, du site Internet de l'association (www.amice-eu.org). Le site enregistre actuellement quelque 3.000 visites par mois et constitue pour les membres une véritable mine de renseignements, comme des informations relatives aux membres de l'AMICE ou des questions de gouvernance ou encore des prises de position de l'association sur des sujets qui intéressent ses membres, chose essentielle en cette période caractérisée par des marchés en mutation et des cadres réglementaires sans cesse changeants. Le site fournit aussi des informations quant à des réunions et événements organisés ou non par l'AMICE.

Nous avons le plaisir d'informer tous les membres de l'AMICE qu'après une dernière mise au point, la deuxième phase du projet est terminée et que la partie du site réservée aux membres est donc maintenant disponible. Les membres de l'association peuvent y accéder par une barre de menus séparée à l'extrême droite de l'interface. Ils y trouveront trois sections:

- **Find a member:** cette section contient des informations au sujet de chaque membre de l'AMICE, y compris les adresses, les types d'assurance souscrits et des données quant aux encaissements de primes. Ceux qui désirent contacter un autre membre de l'association y trouveront aussi des noms de personnes de contact auprès de l'AMICE.
- **Members meetings:** cette section contient les informations et les documents quant aux réunions des taskforces et des groupes de travail disponibles à tous les membres ainsi qu'un outil permettant de s'inscrire en ligne pour des réunions. L'accès aux documents des réunions des organes statutaires (Conseil, Comité exécutif, Comité des Nominations) est limité aux seuls membres de l'organe concerné.
- **Reference library:** cette section contient des documents de référence que le secrétariat (ou d'autres membres) estime intéressants pour les membres.

Afin de garantir le caractère confidentiel de cette partie du site, les membres peuvent obtenir un nom d'utilisateur individuel ainsi qu'un mot de passe auprès du Secrétariat (helen.sheppard@amice-eu.org).

Nous sommes certains que le site Internet deviendra un outil de travail de plus en plus important et une source essentielle d'informations pour tous les membres de l'AMICE. Vos commentaires et vos suggestions sont attendus au Secrétariat, qui se fera un plaisir de les examiner!

Grzegorz Buczkowski, Président, Groupe de travail Communications

Atelier RSE sur le reporting

La taskforce RSE organise le 14 octobre 2009 un atelier dédié au reporting sur le développement durable.

L'objectif est de constituer un forum permettant un échange constructif à tous les acteurs: cet atelier s'adresse à tous, aussi bien à ceux qui produisent déjà un rapport RSE et qui désirent se comparer à leurs collègues qu'à ceux qui voudraient en produire un pour la première fois.

Co-operative Financial Services (qui fait partie de Cooperative Group) est un membre britannique de l'AMICE dont le reporting en matière de RSE est unanimement apprécié. Ruth Woodall, Sustainability Reporting and Communications Manager, fera une présentation pratique de la façon dont la Coopérative établit son rapport.

Pour plus d'informations, contacter helen.sheppard@amice-eu.org au Secrétariat.



→ Calendrier de l'AMICE

- 8-9 octobre Gênes Groupe de travail Communications
- 14 octobre Bruxelles Atelier & Taskforce RSE
- 15 octobre Bruxelles Taskforce Solvabilité II
- 20 octobre Bruxelles Comité Exécutif
- 13 novembre Paris Groupe de travail Membre à Membre
- 16 novembre Paris Taskforce Solvabilité II
- 23 novembre Bruxelles Réception AMICE
- 24 novembre Bruxelles Conseil
- 7 décembre Bruxelles Taskforce Solvabilité II
- 17 décembre Bruxelles Taskforce Affaires juridiques
- 17 décembre Bruxelles Taskforce Société Mutuelle Européenne (SME)